

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN OCCITANIE la biodiversité

condensé du livret 2

Changement climatique et biodiversité sont étroitement liés. Si les écosystèmes participent à la régulation du climat, le changement climatique les fragilise en amenant des changements dans l'aire de répartition des espèces, dans le cycle de la vie animale et végétale, ou encore en provoquant des modifications physiologiques.

Si les écosystèmes sont fragilisés, la régulation du climat peut être perturbée : en modifiant la distribution des espèces végétales et certaines de leurs caractéristiques, le changement climatique modifie indirectement la capacité des surfaces à emmagasiner la chaleur, le cycle d'évapotranspiration ou encore la séquestration de carbone. Ces phénomènes, à leur tour, accélèrent le changement climatique.

UNE MÉCANIQUE À L'ÉQUILIBRE FRAGILE

Les océans et les écosystèmes continentaux constituent des « puits à carbone » qui absorbent en partie le CO₂. Si l'état des écosystèmes se dégrade, l'effet de puits à carbone s'atténue, voire disparaît, aggravant le changement climatique par un phénomène de rétroaction.

En Occitanie, certains milieux comme les forêts méditerranéennes, les zones de montagne, la mer et le littoral,

sont très sensibles au changement climatique. À cause du changement climatique, certaines espèces pyrénéennes ou méditerranéennes risquent de ne plus trouver de refuge dans leur environnement habituel. D'autres espèces s'adapteront au nouveau climat, au risque de proliférer en affectant l'écosystème local ou la santé humaine (ambrosie, moustique-tigre).

EN FRANCE ET EN OCCITANIE, ON MESURE DÉJÀ LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA BIODIVERSITÉ



La migration naturelle des espèces végétales

Pour 1°C de réchauffement, les espèces vivantes doivent se déplacer en moyenne de 180 km vers le nord ou de 150 m en altitude pour retrouver leurs conditions de vie initiales.

Au cours des 50 dernières années, un déplacement de la limite de la forêt de 35 mètres en hauteur a été observé sur le versant sud des Pyrénées, soit un peu plus de cinquante centimètres par an.

L'acclimatation des espèces envahissantes

Six nouvelles espèces exotiques envahissantes s'installent en France tous les dix ans depuis 1979. Plusieurs facteurs sont en cause : l'introduction accidentelle dans un milieu, puis la prolifération due à la croissance rapide de ces espèces et à l'absence de prédateurs ou de parasites naturels. Ces espèces sont susceptibles de s'adapter plus facilement au changement climatique que les espèces locales.

Des zones humides à protéger

Les zones humides limitent les impacts du changement climatique : en protégeant le littoral contre l'érosion ; en atténuant l'intensité des crues ; en alimentant les cours d'eau pendant les sécheresses.

Mais près de 67 % des zones humides métropolitaines ont disparu depuis le début du XX^e siècle, dont la moitié entre 1960 et 1990.

Veiller à conduire des actions intégrées Atténuation/Adaptation/Biodiversité

Améliorer les connaissances locales

Il est nécessaire d'avoir une connaissance fine du territoire pour prendre des décisions éclairées en matière d'adaptation, éviter la « maladaptation », et imaginer les synergies entre la biodiversité et les autres secteurs d'activité.

Parmi les actions à conduire :

- Connaître l'état de son territoire en matière de biodiversité et suivre son évolution : nombre et localisation des espèces, espaces à protéger, évolution des peuplements...
- Identifier les activités et les populations dont les modes de vie sont liés à des espaces de biodiversité particulièrement vulnérables au changement climatique.
- Renforcer les connaissances et compétences des acteurs du territoire.

Favoriser la sensibilisation et la participation des acteurs du territoire

Les collectivités pourront s'appuyer sur des organismes spécialisés comme les associations de protection et d'éducation à l'environnement pour mener différentes actions :

- Conduire des chantiers participatifs en associant la population.
- Conduire des actions de sensibilisation.
- Contribuer à des temps de concertation autour des projets de protection de la biodiversité associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Intégrer la biodiversité dans la planification territoriale

Grâce aux démarches de planification territoriale, les collectivités peuvent concilier les différents enjeux du territoire afin que les décisions prises en matière d'aménagement ne viennent pas à l'encontre des mesures d'adaptation et de préservation de la biodiversité.

Les SCoT et les PLU(i) permettent d'identifier les espaces de biodiversité, de fixer les principes généraux de préservation de ces espaces, de prévoir les prescriptions, les règles et les moyens de mise en œuvre. Ils veillent à concilier les enjeux de préservation de la biodiversité avec les objectifs pris en matière de densification ou encore de développement des énergies renouvelables.

Les collectivités peuvent également s'appuyer sur les outils de maîtrise foncière. L'acquisition de terrains peut par exemple s'avérer nécessaire pour assurer sur le long terme la pérennité des actions mises en place.

Enfin, il est possible d'élaborer des stratégies spécifiques à la préservation de la biodiversité au sein des PCAET ou de plans sectoriels tels que les plans d'action biodiversité ou les plans nature en ville. Ils permettent de déterminer un ensemble d'actions visant à conserver, observer, restaurer ou gérer les espaces de biodiversité.

ILS L'ONT FAIT EN OCCITANIE

Plan Biodiversité et nature en ville à Montpellier (Hérault)

Adopté dès 2010, le Plan Biodiversité visait à approfondir les connaissances sur la biodiversité urbaine locale, à faciliter les échanges en réseaux, et à mettre en place un programme d'action. Dans ce dernier, a été créé un plan de végétalisation au sein duquel le citoyen est acteur avec la plantation d'arbres, l'attribution de permis de végétaliser, le développement de jardins partagés et de jardins familiaux, ou encore la création d'un nouveau parc.



ILS L'ONT FAIT EN OCCITANIE

Planter des arbres et des arbustes locaux : sensibilisation et chantiers participatifs à Roques-sur-Garonne (Haute-Garonne)

Avec l'association Arbres et Paysages d'Autan, la commune de Roques-sur-Garonne a réaménagé les bords de la Garonne : création d'un arboretum d'essences locales, restauration de la strate arbustive, mise en place d'un verger communal de variétés anciennes, encadrement de chantiers citoyens (plantations, entretien). Les essences choisies sont des essences locales, adaptées au climat et nécessitant peu ou pas d'arrosage.





Anticiper et limiter les effets de perturbation du changement climatique

Protéger et restaurer les écosystèmes

Les espaces de biodiversité favorisent la résilience du territoire face aux risques climatiques : ils ralentissent le ruissellement et l'infiltration des eaux, ils rafraîchissent les villes, ils servent de zones d'expansion des inondations... Ils procurent également un grand nombre de bénéfices socio-économiques, dits « écosystémiques », en étant une source d'alimentation, en régulant la qualité de l'air et de l'eau...

En privilégiant **les solutions fondées sur la nature***, les collectivités contribuent à la fois à protéger, gérer et restaurer des écosystèmes, à garantir les services écosystémiques, et à favoriser l'adaptation au changement climatique des territoires.

Les collectivités peuvent agir pour :

- la végétalisation du bâti et des espaces publics en privilégiant les espèces adaptées au climat local et à son évolution probable ;
- l'aménagement de jardins collectifs ;
- la préservation des éléments de la trame verte et bleue ;
- la restauration des milieux naturels.

Actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité

Répondre aux attentes sociétales et améliorer le cadre de vie

Promouvoir et mettre en œuvre des pratiques de gestion durable favorables à la biodiversité

Si les écosystèmes ont une fonction de régulation du climat, ils participent également à la qualité du cadre de vie et au bien-être des habitants. Ils constituent des espaces de loisirs et de respiration favorables à la santé et à la mixité générationnelle et sociale.

Les collectivités peuvent promouvoir et mettre en œuvre des pratiques de gestion des espaces de biodiversité plus respectueuses de l'environnement et plus adaptées au changement climatique, en leur permettant ainsi de répondre aux aspirations des citoyens. Pour cela, plusieurs actions sont envisageables :

- Inciter les citoyens à développer la nature en ville sur leur pas de porte et éviter l'imperméabilisation du sol dans les jardins privatifs.
- Tenir compte dans ses choix de végétalisation (espaces ou bâtiments publics) des impacts sur la biodiversité et anticiper le changement climatique (espèces végétales adaptées à l'évolution du climat local).
- Promouvoir une gestion durable et adaptée au changement climatique des espaces naturels, agricoles et forestiers auprès des professionnels du territoire (agriculteurs, propriétaires forestiers...).
- Lutter contre la pollution lumineuse.

ILS L'ONT FAIT EN OCCITANIE

Des espaces verts pour favoriser la biodiversité et améliorer le confort d'été dans un écoquartier de Rodez (Aveyron)

L'écoquartier Combarel constitue une opération de rénovation en cœur de ville. La nature occupe une place importante dans le projet : jardins de détente et de rencontres, îlots de verdure au cœur des constructions, rues et pieds d'immeubles plantés, places arborées... Les essences choisies sont locales, peu allergènes et nécessitent un entretien minimal, notamment au regard des besoins en eau.

Les espaces constituent des continuités écologiques indispensables à la biodiversité, contribuent à un cadre de vie agréable, et maintiennent la fraîcheur en été.



ILS L'ONT FAIT EN OCCITANIE

Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles et dépollution lumineuse à Saint-Privat-de-Vallongue (Lozère)

Au cœur du Parc National des Cévennes, Saint-Privat-de-Vallongue conduit depuis plusieurs années des actions en faveur de la préservation de la biodiversité.

Depuis 2017, le plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles a permis de stopper l'usage des produits phytosanitaires en repensant les méthodes d'entretien des espaces publics. Ce projet soutenu par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a coûté 4,5 K€.

En matière de dépollution lumineuse, la commune a conduit des actions de sensibilisation des habitants, autour notamment de l'observation du comportement des animaux en zones éclairées et non éclairées, et de la mise en place d'une plateforme d'observation du ciel en ligne de crête, à 800 mètres d'altitude. Elle a par ailleurs réduit les temps d'éclairage et utilisé des peintures photoluminescentes pour baliser des chemins et allées. Budget total de cette opération conduite avec le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement : 25 K€.

EN SAVOIR PLUS

« RAPPORT SUR L'ÉVALUATION MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES »

En mai 2019, l'IPBES (équivalent du GIEC pour la biodiversité) a validé l'Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. Ce document de 1800 pages est le fruit d'un travail de trois ans qui a mobilisé 150 scientifiques de 50 pays, épaulés par plus de 300 experts. Un résumé pour les décideurs et un communiqué de presse sont disponibles sur le site de l'IPBES.

SUR L'INTERNET

<https://ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>



« DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Ce rapport de l'ONERC (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique) montre comment la protection, la restauration et la gestion durable des écosystèmes peuvent constituer des solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature. Ce rapport de 302 pages publié en décembre 2019 constitue un recueil de connaissances sur les solutions fondées sur la Nature (SfN) ainsi qu'un recueil de témoignages d'acteurs.

SUR L'INTERNET

<http://mtes.fr/167>



POUR ALLER PLUS LOIN

CENTRES DE RESSOURCES

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) FRANCE

<https://uicn.fr/>

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

<https://ofb.gouv.fr/>

TRAME VERTE ET BLEUE

<http://www.trameverteetbleue.fr/>

CAPITALES FRANÇAISES DE LA BIODIVERSITÉ

<http://www.capitale-biodiversite.fr/>

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ OCCITANIE

<https://www.arb-occitanie.fr/>

CRACC, RUBRIQUE BIODIVERSITÉ

<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/thematiques/biodiversite>

CEREMA, SÉRIE DE 4 FICHES « NATURE EN VILLE » ET VIDÉO PÉDAGOGIQUE « LA NATURE EN VILLE COMME ÉLÉMENT DE CONFORT CLIMATIQUE »

Les fiches apportent des éléments d'éclairage sur la prise en compte de la nature dans les projets d'aménagement urbain en s'appuyant sur un retour d'expériences des écoquartiers labellisés.

THEME NATURE EN VILLE

Ademe, « Aménager avec la nature en ville »

Cet ouvrage apporte un éclairage particulier sur la nature en ville. A travers un regard pluridisciplinaire, il donne des éléments de compréhension documentés et étayés de chiffres clés sur les effets de la nature en ville, les concurrences et synergies entre phénomènes et les ordres de grandeur des impacts. Les thèmes traités sont en lien avec les leviers de l'aménagement pour des villes et territoires durables.

SUR L'INTERNET

Amenager-avec-la-nature-en-ville

<http://mtes.fr/168>



SUR L'INTERNET

Nature en ville - serie de fiches

<http://mtes.fr/169>



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie

Siège Cité administrative,
1, rue de la Cité administrative - CS 80002
31074 Toulouse Cedex 9

Télécharger le livret ►►►►►►►►►►►►►►►►

